

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 16 (2007)

Rubrik: Quelle place pour la Suisse dans une Europe du savoir et de la culture?
= Welchen Platz nimmt die Schweiz im Europa des Wissens und der Kultur ein?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELLE PLACE POUR LA SUISSE DANS UNE EUROPE DU SAVOIR ET DE LA CULTURE?

WELCHEN PLATZ NIMMT DIE SCHWEIZ IM EUROPA DES WISSENS UND DER KULTUR EIN?

Maison de l'Europe transjurassienne

Neuchâtel – 19.1.2007

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Laurent Sester

La session neuchâteloise de ce cycle était consacrée à la culture et à la formation, à leur importance dans le cadre de l'état actuel des liens entre notre pays et ses voisins européens, et à l'influence que joue notre non appartenance à l'Union Européenne (UE). Une table ronde réunissait des parlementaires des quatre partis gouvernementaux, tous membres des commissions de la science, de l'éducation et de la culture. En remarque préliminaire, force est de constater qu'entre formation et culture, la seconde est quelque peu passée à la trappe...

Pourtant, on ne saurait affirmer que la culture ne figure pas parmi les préoccupations des parlementaires présents, et tous se sont accordés à reconnaître les avantages, les améliorations nécessaires ou les manques que les intervenants de la première partie ont souligné pour leurs domaines respectifs. Tant dans les collaborations interinstitutionnelles auxquelles la Bibliothèque nationale suisse participe et dans les projets qu'elle développe avec ses homologues européennes qu'au niveau de l'extraordinaire présence de créateurs suisses sur la scène artistique berlinoise, les députés se sont réjouis du rôle majeur que notre pays tient – de par le dynamisme d'institutions et d'individualités – au sein d'instances auxquelles nous ne sommes théoriquement qu'associés par un statut d'observateur.

Or, quand il s'agit d'esquisser une évolution possible de nos liens avec l'UE, la culture passe soudain au second plan, et l'essentiel des réflexions se porte alors sur le domaine de la formation. Bien sûr, il n'est facile pour personne de se positionner avec détermination face à des créations artistiques et les politiciens s'abstiennent le plus souvent d'émettre des avis sur des créations qui pourtant projettent de manière remarquée l'image de notre pays à l'étranger. Ceci dit, rien ne devrait empêcher une plus forte prise de conscience de ce que la culture, au sens large et non pas de production artistique, pourrait apporter en termes de «facilitation» dans nos relations avec l'Europe.

Deux exemples permettent de se rendre compte des chances qui s'offrent à nous. Le cinéma constitue peut-être le meilleur vecteur artistique de projection nationale à l'étranger. Ses enjeux en termes – osons le concept – de «relations publiques internationales» sont maintenant heureusement bien compris, même si çà et là s'expriment encore certaines réticences politiques au moment de

voter les crédits liés à l'encouragement de notre création cinématographique. En ce qui concerne les langues par contre, en comparaison avec la réalité vécue au quotidien par les Européens, l'étoile du plurilinguisme helvétique est rapidement en train de pâlir. Comme la démocratie, le plurilinguisme s'use si l'on ne s'en sert pas, et la Suisse se repose trop sur le statut que lui confèrent ses quatre langues nationales, sans voir qu'elle ne tire pas assez parti de sa situation particulière pour mettre sur pied des programmes de promotion de la pratique des langues.

L'essentiel de la discussion a donc porté sur le domaine de la formation, tant en matière d'échanges que de recherche universitaire, deux sujets sur lesquels Hans Beck a souligné que la Suisse était bien intégrée aux programmes existants de l'UE mais qu'elle devait se battre pour que ses chercheurs et ses entreprises puissent en retirer les avantages souhaités en comparaison avec les fonds qui y sont consacrés. Le plan financier est justement celui auquel les politiciens portent la plus grande attention: si tous reconnaissent que ce secteur doit être privilégié en termes budgétaires, d'aucuns soulignent toutefois que cette largesse doit impérativement être accompagnée d'instruments d'évaluation, tant au plan interne que pour les programmes-cadres européens auxquels des universités suisses participent.

En conclusion, nous pouvons dire que tant en termes de recherche que de culture la Suisse occupe une place de choix en Europe en regard de son relatif isolement politique mais que par ailleurs cette situation rehausse les habituels obstacles administratifs liés à toute démarche de collaboration institutionnelle. Au vu des exemples donnés, on ne peut que rêver des résultats qui seraient obtenus si l'intégration de notre pays allait encore un peu plus loin...

SYNTHESE UND AUSBLICKE

Laurent Sester

Die Konferenz in Neuenburg war dem Thema Kultur und Bildung und deren Stellung im Rahmen der aktuellen Beziehungen unseres Landes mit seinen Nachbarländern gewidmet. Zur Diskussion stand auch die Frage, welche Rolle die Nicht-Mitgliedschaft der Schweiz in der Europäischen Union (EU) spielt. Am Podiumsgespräch nahmen Parlamentarierinnen und Parlamentarier der vier Regierungsparteien, allesamt Mitglieder der Kommissionen für Wissenschaft, Bildung und Kultur, teil. Als einleitende Bemerkung gilt es festzuhalten, dass in der Diskussion über Bildung und Kultur, die Bildung die Kultur überschattete...

Dennoch kann man nicht behaupten, dass die Kultur bei den anwesenden Parlamentariern kein Anliegen wäre. Alle waren sich einig, dass die Vorteile, die notwendigen Verbesserungen oder die Mängel, welche die Teilnehmenden des ersten Teils bezüglich ihres Fachgebiets betont hatten, erkannt werden müssen. Sie freuten sich über die Hauptrolle, welche die Schweiz – dank der Dynamik von Organisationen und Einzelpersonen – innerhalb von Instanzen wahrnimmt, in denen wir theoretisch nur einen Beobachterstatus innehaben. Erwähnt seien hier die interinstitutionelle Zusammenarbeit, an der die Schweizerische Nationalbibliothek beteiligt ist und in deren Rahmen sie mit europäischen Kollegen Projekte entwickelt, sowie die aussergewöhnliche Präsenz der Schweizer Kunstschaaffenden in der Berliner Kunstszene.

Doch wenn es darum geht, eine mögliche Entwicklung unserer Beziehungen mit der EU zu skizzieren, kommt die Kultur plötzlich an zweiter Stelle und die Hauptüberlegungen spielen sich auf der Bildungsebene ab. Es ist natürlich für niemanden einfach, sich gegenüber künstlerischen Kreationen klar zu positionieren. Politikerinnen und Politiker enthalten sich meistens ihrer Meinung zum künstlerischen Schaffen, obwohl dieses eigentlich ein bemerkenswertes Bild der Schweiz im Ausland wiedergibt. Trotzdem sollten wir uns folgender Tatsache besser bewusst sein: Kultur – im weitesten Sinne, also nicht nur auf der Ebene der Kunst – könnte eine «Vereinfachung» unserer Beziehungen zu Europa bewirken.

Zwei Beispiele zeigen die sich uns bietenden Möglichkeiten. Die Filmbranche schafft es vielleicht am besten, unser Land mit künstlerischen Mitteln im Aus-

land darzustellen. Deren wichtiger Einsatz im Sinne «internationaler Öffentlichkeitsarbeit» wird mittlerweile gut verstanden, auch wenn ab und zu einige Politiker bei der Kreditsprechung für unsere Filmschaffenden Zurückhaltung üben. Was hingegen die Sprache betrifft, verblasst der Stern der Schweizer Mehrsprachigkeit, verglichen mit der gelebten Realität der Europäerinnen und Europäer, mehr und mehr. Wie die Demokratie, so wird auch die Mehrsprachigkeit abgenutzt, wenn man sie nicht anwendet. Die Schweiz ruht sich zu sehr auf ihrem Status der Viersprachigkeit aus und merkt nicht, dass sie ihre einmaligen Eigenschaften kaum nutzt, um Sprachförderungsprogramme aufzubauen.

Der Hauptpunkt der Diskussion hat uns also auf die Bildungsebene geführt, mit den beiden Themen Austausch und Universitätsforschung. Dazu hat Hans Beck betont, dass die Schweiz in EU-Programmen gut integriert ist, dass sie sich aber wehren muss, damit Forscher und Unternehmen die gewünschten Vorteile erzielen können und damit schliesslich auch die erfolgten Investitionen stimmen. Der Finanzplan ist genau der Punkt, auf den die Politiker viel Wert legen: Auch wenn alle erkennen, dass dieser Sektor finanziell bevorzugt zu behandeln ist, so meinen doch einige, dass diese Grosszügigkeit auch klare Evaluationsmassnahmen voraussetzt, sei es binnenschweizerisch oder auf der Ebene der europäischen Programme, an denen Schweizer Universitäten teilnehmen.

Als Schlussfolgerung können wir sagen, dass die Schweiz, in Anbetracht ihrer relativen politischen Isolation bezüglich Forschung und Kultur einen hervorragenden Platz in Europa einnehmen kann. Auf der anderen Seite erhöht diese Situation die gewohnten administrativen Hürden, welche mit der institutionellen Zusammenarbeit verbunden sind. Betrachten wir die genannten Beispiele, können wir nur von den Resultaten träumen, wenn die Integration unseres Landes schon ein paar Schritte weiter wäre...

SINTESI E PROSPETTIVE

Laurent Sester

La sessione neocastellana di questo ciclo è stata dedicata alla cultura e alla formazione, alla loro importanza nello stato attuale dei legami tra il nostro paese e i suoi vicini europei nonché alle conseguenze della nostra non appartenenza all'Unione Europea (UE). Una tavola rotonda ha riunito dei parlamentari dei quattro partiti governativi, tutti membri delle commissioni della scienza, dell'educazione e della cultura: e come osservazione preliminare non possiamo che constatare come il tema della formazione abbia preso il sopravvento sul tema della cultura...

Non si può tuttavia affermare che la cultura non figuri tra le preoccupazioni dei parlamentari presenti. Tutti si sono accordati a riconoscere i vantaggi, i miglioramenti necessari o le insufficienze che i relatori della prima parte hanno potuto sottolineare nei loro rispettivi ambiti. Evocando sia le collaborazioni interistituzionali alle quali collabora la Biblioteca Nazionale Svizzera sia i progetti che sviluppa con i suoi omologhi europei o ancora accennando alla presenza straordinaria di creatori svizzeri sulla scena artistica berlinese, i deputati si sono rallegrati del ruolo rilevante che il nostro paese riveste, grazie al dinamismo delle istituzioni e delle singole persone, in seno ad istituzioni alle quali siamo associati teoricamente solo con lo statuto di osservatori.

Tuttavia, quando si tratta di abbozzare un'evoluzione possibile dei nostri legami con l'UE, la cultura passa improvvisamente su di un secondo piano e l'essenziale delle riflessioni si orienta allora sull'ambito della formazione. Certo, non è facile per nessuno posizionarsi con determinazione al riguardo delle creazioni artistiche e i politici s'astengono il più delle volte dall'esprimere dei giudizi su creazioni che, purtuttavia, veicolano l'immagine del nostro paese all'estero. Detto questo, nulla dovrebbe impedire una più forte presa di coscienza di ciò che la cultura, in senso lato e non solo in quanto produzione artistica, potrebbe apportare in termini di «facilitazione» nelle nostre relazioni con l'Europa.

Due esempi permettono di rendersi conto delle possibilità che ci si offrono. Il cinema costituisce forse il migliore vettore artistico di proiezione nazionale all'estero. La sua portata in termini di – osiamo il concetto – «relazioni pubbliche internazionali» è ora fortunatamente ben compresa, anche se qua e là

vengono espresse ancora alcune reticenze politiche quando si tratta di votare dei crediti per l'incoraggiamento della nostra creazione cinematografica. Per quel che riguarda le lingue invece, se ci paragoniamo con la realtà quotidiana degli europei, non possiamo che osservare come la stella del plurilinguismo elvetico stia rapidamente spegnendosi. Come la democrazia, il plurilinguismo si consuma se non lo si utilizza, e la Svizzera riposa troppo sullo statuto che le sue quattro lingue nazionali le conferiscono, senza accorgersi che non approfitta sufficientemente della sua situazione particolare per organizzare dei programmi di promozione della pratica delle lingue.

L'essenziale della discussione si è concentrata allora sull'ambito della formazione, sia in quanto materia di scambio sia di ricerca universitaria. Hans Beck ha sottolineato come, relativamente a questi due argomenti, la Svizzera è ben integrata ai programmi esistenti dell'UE, ma che deve battersi affinché i suoi ricercatori e le imprese possano ottenere i vantaggi attesi, proporzionalmente ai fondi importanti che sono loro consacrati. La dimensione finanziaria è quella che attira principalmente l'attenzione dei politici: tutti riconoscono che questo settore deve essere privilegiato in termini budgetari, mentre alcuni sottolineano che questa generosità deve imperativamente essere accompagnata da strumenti di valutazione, sia sul piano interno sia per i programmi quadro europei ai quali alcune università svizzere partecipano.

In conclusione, possiamo dire che sia in termini di ricerca che di cultura la Svizzera occupa una posizione di rilievo in Europa nonostante il suo relativo isolamento politico, ma che questa situazione aumenta gli ostacoli amministrativi abituali legati alle procedure di collaborazione istituzionale. Tenuto conto degli esempi forniti, non si può che sognare i risultati che potrebbero venir ottenuti se l'integrazione del nostro paese potesse spingersi ancora un po' più in là...

PROGRAMMES DE RECHERCHE EUROPÉENS ET CIRCULATION DES ÉTUDIANTS: LES DÉFIS D'UNE PETITE UNIVERSITÉ SUISSE

Hans Beck

La globalisation et l'internationalisation dans les domaines de la science ont, au fond, une longue tradition. Nous n'avons pas attendu les initiatives de nos politiciens – parfois plutôt lents – pour comprendre que collaborer avec nos pairs dans d'autres pays, voire même continents, nous apporte un enrichissement extrêmement précieux. Toutefois, des développements plus récents ont profité de notre ouverture vers l'Europe: d'une part, la coopération internationale (ainsi que nationale) dans les Sciences humaines et sociales a peut-être une moins longue tradition que dans les Sciences exactes et naturelles et elle peut profiter de l'entrain fourni par les programmes européens; d'autre part, la mobilité des étudiants, non seulement des chercheurs confirmés, était encore peu développée il y a 20 ou 30 ans et commence à devenir visible et appréciée ces dernières années.

Il est aussi clair que la structure de notre continent en pays aux traditions et cultures en partie bien différentes ouvre moins facilement les portes à la collaboration des chercheurs et à des carrières passant par plusieurs régions que, par exemple, les Etats-Unis. Si l'on veut développer la coopération internationale, il faut donc créer des conditions favorables.

Précisément, le fait que l'Université de Neuchâtel soit relativement petite et qu'elle doive typiquement faire beaucoup avec peu de moyens nous incite évidemment à chercher la coopération, d'abord dans un cadre régional et national, mais également au-delà des frontières de notre pays. Nous avons des liens de jumelage avec l'Université de Besançon et – par l'intermédiaire des actions communes des universités de Suisse romande – avec nos collègues français de la région Rhône-Alpes. Je présenterai ci-après quelques aspects des expériences faites par notre université en ce qui concerne la mobilité des étudiants et les projets de recherche européens.

Sur son site Internet, on peut lire, en ce qui concerne la mobilité, que l'Université de Neuchâtel *«encourage vivement ses étudiants à effectuer une partie de leurs cursus dans une autre université en Suisse ou à l'étranger. Dans*

ce but, elle crée régulièrement des accords avec des universités de grande renommée et offre un soutien administratif aux étudiants pour la préparation de leur séjour.» Parmi les avantages d'un séjour de mobilité sont mentionnés la découverte d'une région ou d'un pays de langue et de culture différentes, le fait de pouvoir bénéficier d'une offre élargie de cours et de spécialisations, l'amélioration des connaissances d'une autre langue, ainsi que l'ajout au CV d'une expérience très appréciée des futurs employeurs.

Pour obtenir des informations, nos étudiants s'adressent au bureau des relations nationales et internationales. Ce bureau les informe sur les conventions existantes, prend des contacts avec des hautes écoles où il n'y a pas encore de convention et guide les étudiants dans la préparation de leur séjour de mobilité. L'Université de Neuchâtel a conclu, à ce jour, près de 200 accords avec des universités du monde entier. La mobilité en Europe se fait surtout par le programme ERASMUS, et ceci pour des raisons simples: la procédure n'est pas trop compliquée et s'avère assez bien rodée, l'étudiant ne paie qu'une petite taxe à Neuchâtel durant son séjour à l'étranger et, enfin, la Conférence des recteurs verse une bourse modeste (environ 250 francs par mois) à ces étudiants mobiles.

Pour l'année académique 2006/2007, la faculté des Lettres a accueilli 22 étudiants étrangers, 34 sont partis étudier dans une autre université; ces chiffres sont de 13 accueillis et 4 sortants pour les Sciences économiques et de 9 et 5 en Droit; en Sciences, aucun étudiant n'est parti et 4 étudiants étrangers sont venus à Neuchâtel, tandis qu'en Théologie, personne n'a profité de la mobilité. Ce sont donc en tout 48 étudiants étrangers qui ont été accueillis dans notre université, contre 43 Neuchâtelois partis à l'étranger.

Ces chiffres appellent quelques remarques: seuls environ 1,5% de nos étudiants partent à l'étranger. C'est relativement peu. Mais, depuis 2000, ces nombres sont plutôt en augmentation. Les facultés des Lettres et des Sciences humaines sont les plus actives; c'est peut-être là que les plans d'études permettent le mieux d'intégrer des spécialités offertes au lieu d'accueil. Ensuite, les séjours de mobilité se font surtout durant la formation du bachelor, les programmes de master étant trop courts. C'est un «inconvenient» de Bologne: le nouveau système veut plutôt favoriser la mobilité entre bachelor et master. Enfin, les pays les plus importants – dans l'ordre du nombre d'étudiants impliqués – sont l'Allemagne (pour l'étude de la langue et les co-tutelles de thèses), l'Espagne et l'Italie (pour les francophones, la langue est proche), l'Angleterre (pour l'attrait de la

langue; par contre, peu d'étudiants anglais viennent en Suisse car ils ne reçoivent de bourses que pour les pays de l'Union Européenne), et enfin la France (surtout dans le cadre d'échanges de professeurs et pour la co-tutelle de thèses).

Quels sont les problèmes rencontrés? L'étudiant doit demander l'équivalence des enseignements suivis et des examens passés pour que son parcours à l'étranger puisse être intégré à son plan d'études. Cela n'est pas toujours facile à l'heure actuelle. Ainsi, pour éviter des problèmes, on établit un contrat d'études avant de partir. Une certaine cohérence est nécessaire entre le plan d'études neuchâtelois et la formation suivie dans l'université d'accueil, mais il ne faut pas être trop rigide, afin que l'étudiant puisse profiter de spécialités locales intéressantes. Par ailleurs, la bourse ERASMUS n'est pas vraiment suffisante pour vivre, en comparaison de celles d'autres institutions: le European Mobility Scheme for Physics Students ou l'Association des Universités de langue française attribuent des montants plus élevés. De ce fait, les étudiants qui ne peuvent pas être soutenus par leurs parents sont souvent obligés de travailler durant le séjour de mobilité. Enfin, il est parfois difficile pour l'étudiant de se retrouver dans le système administratif de la nouvelle université, qui est souvent plus compliqué que le nôtre. Ceci dit, ce sont les aspects positifs qui dominent: nos étudiants mobiles sont satisfaits, car ils peuvent notamment se perfectionner dans une langue étrangère, augmenter la confiance dans leurs propres capacités et faire l'expérience d'une autre culture académique.

D'autre part, les étudiants qui arrivent sont en général très à l'aise chez nous, car le contact avec les enseignants est souvent plus facile à établir ici que dans leur université, où l'encadrement est souvent moins étroit. De plus, ils sont pris en charge par nos spécialistes en matière de mobilité pour leur faciliter l'intégration; et les étudiants qui ont fait un séjour ailleurs les soutiennent également car ils comprennent facilement leur situation et leurs éventuels problèmes. Fait non négligeable, le coût de la vie à Neuchâtel n'est pas trop élevé par rapport à d'autres villes suisses.

Plusieurs mesures sont prises pour simplifier et encourager la mobilité. Les objectifs de la réforme de Bologne devraient en effet simplifier ces divers aspects de la mobilité estudiantine. La formation offerte et les titres acquis dans différentes universités seront plus facilement comparables. Pour cela, plusieurs aspects sont essentiels: nous devons développer un concept d'assurance-qualité et communiquer les résultats de nos évaluations des diverses filières de formation, voire même les faire accréditer, afin de garantir la qualité

de nos prestations et de l'afficher vers l'extérieur; nous devons indiquer les objectifs visés par nos programmes et nos enseignements, le «learning outcome» envisagé; nous devons également indiquer, dans un supplément au diplôme même, les divers cours suivis par l'étudiant et préciser, dans les grandes lignes, leur contenu; enfin, nous devons désigner, pour toutes les filières, des personnes de contact qui aient une vue d'ensemble du domaine, pour donner des conseils aux étudiants qui partent et à ceux qui viennent ici pour leur séjour de mobilité.

Tout cela représente un travail administratif nouveau, qui ne nous enchante pas forcément; mais, du point de vue de l'étudiant mobile, il est nécessaire et utile. Toutefois, le souci principal est de pouvoir mettre à disposition des bourses qui permettent à l'étudiant partant de vivre correctement au lieu d'accueil.

En ce qui concerne maintenant la participation à des programmes de recherche, le site Internet de notre Université explique que sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche l'Association Euresearch, fondée en 2004, «*informe et conseille au sujet des programmes de recherche européens*». Ses principaux objectifs sont: 1. l'encouragement de la participation suisse à des projets et programmes de recherche internationaux; 2. l'information, la motivation et le conseil des personnes et organisations intéressées, en particulier dans le monde de la science et de l'économie; 3. la formation, en collaboration avec des institutions universitaires ou de l'économie, d'un réseau de services de consultation régionaux.

Le site précise en outre que le bureau régional d'Euresearch Neuchâtel – antenne d'Euresearch pour les cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne – offre gratuitement de nombreux services aux personnes ou institutions intéressées par la recherche européenne, notamment: l'accompagnement des chercheurs dans leurs démarches relatives à un projet européen; l'aide à la préparation, soumission et gestion de projet; la relecture du projet avant soumission; la négociation de contrat avec la Commission européenne ou avec le consortium, par exemple dans les questions de propriété intellectuelle; la recherche de partenaires; la mise à disposition de locaux à Bruxelles pour travailler ou organiser des séances.

Sur demande du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'Université a établi une liste d'experts pour les thématiques du 7^e Programme-cadre. Ces experts aident le SER à établir l'avis suisse sur le contenu des programmes de travail. Notre université compte actuellement douze experts:

dix experts en Sciences et Sciences humaines et sociales pour les divers domaines couverts par les programmes européens, auxquels s'ajoutent la responsable du bureau des relations nationales et internationales, ainsi que le responsable neuchâtelois «Euresearch» et transfert de technologie. Le bureau Euresearch fait donc beaucoup pour nos participants. Nous verrons ci-dessous que cet effort est nécessaire et important.

Les 27 projets actuellement en cours dans le cadre de Euresearch (en date du 1^{er} décembre 2006) sont répartis de la manière suivante selon les orientations scientifiques: 23 projets en Sciences (dont 10 en microtechnique, 5 en physique, 4 en biologie, 2 en chimie et 2 en mathématiques) et 4 en Sciences humaines et sociales. On constate ainsi une activité importante en Sciences et relativement faible en Sciences humaines et sociales. Par ailleurs, diverses personnes participent à plusieurs projets. Le tableau suivant montre l'évolution de la participation de Neuchâtel:

Programme	Nombre de projets NE	Pourcentage NE/CH	Finances acquises à NE	Finances NE/CH
FP3	13	3,7%	3.5 Mio Fr	4,5%
FP4	30	4,1%	10.7 Mio Fr	5,3%
FP5	29	3,3%	10.5 Mio Fr	3,7%
FP6	16	2,8%	6.6 Mio Fr	2,8%

Pour apprécier les rapports de la part neuchâteloises par rapport à la Suisse entière (noté NE/CH), on peut comparer le rapport du personnel des hautes écoles en 2004: par rapport au total de 19'548 personnes occupées dans les universités et les écoles polytechniques fédérales, les 570 personnes occupées à Neuchâtel représentent 2,9%. On constate donc d'une part que notre Université a eu, dans les phases des programmes-cadres 4 et 5, une part du gâteau plus grande que ce rapport du personnel et d'autre part que dans le programme-cadre actuellement en cours, le pourcentage est descendu au niveau «attendu».

Résumons quelques aspects qualitatifs caractérisant notre participation. La gestion des projets n'est pas simple: il faut investir beaucoup de temps pour comprendre les directives de Bruxelles. La bureaucratie européenne est certes

compliquée, mais elle tend à se simplifier et à s'assouplir. Comparé à nos projets financés par le Fonds National et la Commission pour la Technologie et l'Innovation, l'effort administratif est beaucoup plus grand. En plus, pour être bien compris à Bruxelles il faut souvent faire du travail de «lobbying», ce qui en Suisse ne serait pas vu d'un bon œil... De plus, les chercheurs suisses peuvent maintenant être «leader» d'un projet, mais pour cela il faut une structure administrative solide. Enfin, les salaires suisses sont souvent jugés trop élevés par les partenaires étrangers, qui y voient un gaspillage de moyens.

Heureusement, on peut souligner de nombreux autres aspects positifs: par exemple, les chercheurs suisses, en particulier les jeunes (doctorants, post-doctorat), ont l'occasion de rencontrer les meilleurs en Europe dans leur domaine, de communiquer les résultats de leurs réflexions et d'échanger leurs expériences avec des pairs. Les coopérations initiées par de tels programmes peuvent durer après la fin du programme de recherche. La recherche en Suisse a un niveau reconnu internationalement; les chercheurs de notre pays ont donc beaucoup à «montrer» et à apporter. L'interaction avec des collègues d'autres pays travaillant dans le même domaine, ou un domaine voisin, est particulièrement enrichissante et fructueuse en Sciences humaines et sociales, où la manière de voir une problématique donnée peut être fortement influencée par la tradition et l'environnement culturel du pays ou de la région. Les possibilités d'une activité interdisciplinaire augmentent quand on a accès à un espace géographique plus grand car il est possible que «l'autre discipline» ne soit pas bien représentée en Suisse.

Cependant, toutes sortes de problèmes se posent: dans les divers pays de l'UE, toutes les équipes de recherche n'ont pas le même niveau de compétences. Il faut interagir avec «collégialité» avec ceux qui doivent encore se perfectionner et éventuellement supporter l'arrogance de ceux qui pensent déjà tout savoir... Par ailleurs, les personnels de nos administrations universitaires doivent comprendre et maîtriser les règles de l'UE, par exemple – et très prosaïquement – le fait qu'il n'y ait pas de 13^e salaire; c'est un défi pour une petite université qui n'a pas beaucoup de personnel. En outre, certains programmes comprennent un trop grand nombre de partenaires, ce qui rend la vue d'ensemble des progrès plus difficile. Il existe aussi le risque d'organiser trop de rencontres de coordination, de sorte que les chercheurs n'ont plus le temps de vraiment travailler à leur projet. Il est alors important que les chercheurs expérimentés du projet aient suffisamment de recul pour pouvoir bien guider l'équipe.

Tous les collègues avec lesquels j'ai récemment parlé de leur participation à un projet européen m'ont confirmé que le profit qu'ils en ont retiré est de loin plus important que les ennuis qu'ils peuvent rencontrer. Le défi de former un langage commun entre spécialistes de pays très différents, de s'entendre sur l'organisation du travail – les habitudes, pratiques et coutumes peuvent être assez différentes – est très profitable. Pour un petit pays et une petite université, c'est une fenêtre qui permet au chercheur de voir ce qui se passe à l'extérieur de sa fameuse tour d'ivoire et il faut absolument la laisser ouverte.

Pour conclure, deux choses me semblent importantes: d'une part, la Suisse doit apporter sa contribution financière aux programmes de recherche de l'UE pour que nos chercheurs et nos entreprises puissent participer et en profiter; d'autre part, nous devons encourager nos collègues, en particulier en Sciences humaines et sociales, à participer au 7^e Programme-cadre, pour lequel l'appel d'offres vient d'être lancé. Le soutien administratif par les responsables Euresearch et transfert de technologie et par nos services administratifs doit encore être intensifié.

COLLABORATIONS INTERINSTITUTIONNELLES: LES PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE AVEC SES PARTENAIRES EUROPÉENNES

Marie-Christine Doffey

Les bibliothèques nationales traditionnellement collectent, organisent l'information, offrent un accès plus démocratique au savoir et préservent le patrimoine national pour les générations futures. Or avec Internet, l'information est maintenant omniprésente: Google et les autres moteurs de recherche ont révolutionné notre manière de rechercher de l'information. Quel est encore le rôle des bibliothèques dans un contexte qui change aussi rapidement? Ce défi concerne aussi la Bibliothèque nationale suisse (BN).

La BN sert un large public composé de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants et bien évidemment de toute personne intéressée. Elle est une ressource critique importante pour les chercheurs dans le domaine des publications helvetica; elle soutient l'économie et les entreprises par sa contribution au transfert des savoirs, à la créativité et l'innovation et elle est une institution nationale jouant un rôle primordial dans la préservation de la mémoire nationale. L'impact du web et des nouvelles technologies de la communication et de l'information nous a poussés depuis quelques années vers le développement toujours plus important des services en ligne. Cette tendance va se poursuivre et s'accélérer, avec comme objectif de rendre les accès toujours les plus conviviaux et rapides. Le rôle de la BN est important dans ce contexte, mais c'est en partenariat avec nos collègues suisses et étrangers que nous pouvons le mieux clarifier les besoins et élaborer des solutions. Il est en effet essentiel que nous travaillions ensemble à développer une offre solide et stable, avec des standards et des normes consistants qui répondent aux besoins des chercheurs d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette perspective de partage des savoirs, la Bibliothèque nationale suisse cherche depuis plusieurs années déjà à renforcer sa collaboration à l'échelle internationale, que ce soit par le biais d'associations professionnelles – telles que l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), la CENL (Conference of European National Librarians), la LIBER (Ligue des Bibliothèques européennes de recherche) – ou très concrètement par une

participation aux programmes de recherche européens. Depuis dix ans, la BN participe à des projets européens; d'abord, elle l'a fait en tant qu'observatrice, lorsqu'il n'y avait aucun financement possible pour la Suisse, ensuite en tant que partenaire actif dès 1997, dans le cadre des programmes de recherche 5 et 6.

J'évoquerai plus en détail l'un de ces projets les plus réussis, la Bibliothèque européenne (The European Library): ce portail donne un accès unique à toutes les ressources (livres, revues, journaux, sous forme électronique ou non) des 43 bibliothèques nationales d'Europe. La recherche est gratuite, mais l'accès aux documents électroniques peut être payant dans certains cas. Son objectif est d'offrir une égalité d'accès au niveau international aux différentes cultures européennes; sa mission est de rendre accessible l'univers du savoir, de l'information et des cultures de toutes les bibliothèques nationales d'Europe. Elle s'adresse aux citoyens informés du monde entier (professionnels et non professionnels) qui veulent disposer d'un outil à la fois simple et efficace pour leurs recherches. De plus, elle est destinée à attirer les chercheurs à qui elle offre une vaste collection virtuelle de documents dans toutes les disciplines. Elle offre également à toute personne intéressée un chemin d'accès simple aux ressources culturelles européennes. Les collections numérisées et les catalogues de 22 bibliothèques nationales, dont la BN, sont déjà intégrés dans la Bibliothèque européenne; à terme, ce seront celles des 43 pays du Conseil de l'Europe. L'objectif est de rendre accessible 2 millions de livres, films, photographies, manuscrits et autres œuvres culturelles d'ici 2008, au moins 6 millions de documents en 2010, et d'y ajouter progressivement les collections d'archives et de musées.

L'impact de cette initiative des bibliothèques nationales européennes peut être mesuré par la réponse de la Commission européenne qui, dans sa Recommandation du 24 août 2006 sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du matériel culturel et la conservation numérique (2006/585/CE), a souligné la nécessité d'avoir «un point d'accès multilingue commun [qui] permettrait de rechercher, en ligne, dans le patrimoine culturel numérique diffus – c'est-à-dire détenu par différents organismes à différents endroits – de l'Europe. Un tel point d'accès augmenterait la visibilité de ce patrimoine et en soulignerait les caractéristiques communes. Le point d'accès doit reposer sur les initiatives existantes comme TEL (The European Library), au sein de laquelle des bibliothèques européennes collaborent déjà. Il doit, si possible, associer étroitement les titulaires privés de droits sur le matériel culturel et toutes les parties intéressées. Il faut encourager

les États membres et les institutions culturelles à prendre le ferme engagement d'aboutir à un tel point d'accès. » La Bibliothèque européenne est un pas important vers la Bibliothèque numérique européenne mais, comme nous le savons, les bibliothèques ne sont pas les seuls acteurs dans ce domaine.

L'annonce par Google en décembre 2004 d'offrir au public l'accès gratuit à plus de 15 millions de livres des grandes bibliothèques américaines et anglaises, a provoqué la contre-offensive de l'Union européenne (UE) sous la houlette de la Bibliothèque nationale de France. En effet, la France et cinq autres pays membres ont convaincu la Commission européenne de lancer une initiative et en mars 2006, celle-ci a rendu public son plan pour l'édification de la Bibliothèque numérique européenne (BNE). La quintessence de ce projet représente le processus de numérisation de l'héritage culturel écrit et imprimé – réalisé par les bibliothèques nationales européennes, les seules à préserver la mémoire des peuples sur notre continent – et la garantie de l'accès à la terminologie numérique de ces richesses spirituelles dans l'espace Internet. La réalisation de la bibliothèque numérique paneuropéenne devient possible grâce au service web unifié. Par ailleurs, en été 2006, la CENL a déposé le projet EDL (European Digital Library Project) dans le cadre du programme eContentplus. Contrairement aux projets du 6^e Programme-cadre, la Suisse ne reçoit aucun financement dans le cadre de eContentplus. Cependant, vu l'importance de l'enjeu, la BN a décidé d'y participer à ses frais, dans le but prioritaire de faire avancer les réflexions sur l'accès multilingue, domaine primordial pour la BN et où la Suisse peut apporter son expérience. Le projet qui a démarré le 1^{er} septembre 2006 durera 18 mois et contribuera à l'élargissement de la Bibliothèque numérique européenne.

Malgré les discours, les communiqués et l'importance des moyens financiers mis en jeu par la Commission européenne, il semble que le soutien des gouvernements européens est sans enthousiasme. Pour preuve: il n'y aura pas d'argent pour la numérisation proprement dite, celle-ci restant du ressort des États membres. Or cette politique est un frein réel à une numérisation à large échelle, répondant aux besoins et souhaits des usagers. Une forme d'inertie générale des politiques domine, qui – de manière voulue ou non – profite au livre papier. Pendant ce temps Microsoft, principal adversaire commercial de Google, développe une stratégie concurrente et offensive. Plusieurs bibliothèques importantes ont signé des accords de numérisation qui avancent à grands pas. Ainsi les nouveaux acteurs commerciaux sont lancés dans une course effrénée, sans que leur collaboration avec les acteurs traditionnels ne soit stabilisée, tandis

que de leur côté les institutions documentaires traditionnelles cherchent encore leur voie et un soutien de leur tutelle politique.

Quelle est la place de la BN et de la Suisse dans le projet de Bibliothèque numérique européenne?

Participer à des projets européens revêt une importance primordiale à mes yeux pour une petite bibliothèque nationale d'un Etat non membre de l'UE. Ils nous permettent non seulement d'échanger des connaissances et des expériences mais aussi de participer activement à la définition de normes, aux tests d'interopérabilité entre systèmes et leur réalisation, ainsi qu'à la recherche de solutions communes aux questions de multilinguisme, de numérisation et d'accès. Les expériences acquises et partagées nous aident également dans la collaboration au plan national, surtout dans les domaines de la numérisation et du multilinguisme. De plus, l'incorporation de nos catalogues dans The European Library nous permet de mieux faire connaître nos collections et donc de promouvoir le patrimoine documentaire helvétique. A terme, on espère que la mise en commun des données des 43 bibliothèques nationales de la CENL permettra de créer des synergies dans le domaine de la recherche et d'offrir, à travers des expositions virtuelles rassemblant des objets numériques de plusieurs sources, une vitrine sur l'Europe élargie. En tant que partenaire actif de la CENL et de TEL, nous allons donc poursuivre nos activités et examiner les propositions de projet dans le 7^e Programme-cadre. D'autre part, la Bibliothèque numérique européenne n'étant pas restreinte aux seules bibliothèques nationales, nous allons chercher d'autres partenaires institutionnels en Suisse parmi les archives, musées et bibliothèques.

Au-delà de ces considérations, je me dois de signaler que malgré nos collaborations et nos initiatives, la Suisse – tant la BN que les bibliothèques cantonales et universitaires – est en retard dans le domaine de la numérisation. Il n'existe pas de stratégie nationale et aucun moyen financier à la hauteur des enjeux n'est alloué pour cette tâche, tant au plan fédéral que cantonal. Or, ces projets requièrent d'importants moyens. Numériser, donner accès et préserver sur le long terme les données numérisées: voilà des processus complexes et coûteux. Une prise de conscience et une volonté politique fait encore défaut en Suisse; nos décideurs politiques ne semblent pas convaincus de la place du numérique dans l'économie du savoir par rapport au livre et les éditeurs, déjà frileux sur le sujet, s'abstiennent – à quelques exceptions près – de toute initiative, dans l'attente que l'Etat intervienne.

Je risquerais une tentative d'interprétation sous forme de question que vous vous êtes peut-être posée: pourquoi en effet ne pas laisser cette question entièrement aux mains des privés, éditeurs et moteurs de recherche? Google, avec sa notoriété mondiale et les énormes moyens financiers mis en œuvre, serait-il une porte d'entrée idéale pour une bibliothèque mondiale? Ma position est claire: la numérisation et l'accès au savoir doit encore se faire en première ligne sous l'égide des bibliothèques, mais sans exclure la coopération avec des entreprises telle que Google ou Microsoft. Pourquoi? Google n'est pas une entreprise altruiste et si elle investit dans ce genre de projets, c'est pour développer son offre et maintenir une position dominante en touchant l'ensemble des services de contenus. Elle fait un pari sur l'avenir. Ce combat de titans peut laisser perplexe, tant il paraît démesuré en regard de la faiblesse des efforts consentis à ce jour et des risques pris pour le futur.

Dans ce monde du virtuel où domine aussi l'illusion de l'accès au savoir et à l'information, les bibliothèques ont des cartes maîtresses à jouer et à défendre. Par tradition, elles ont le savoir-faire de donner accès aux publications et à leur contenu au public. D'autre part, dans le domaine du numérique, elles ont adopté des principes pour guider leurs actions: elles garantissent la qualité de la numérisation, permettant ainsi de donner accès à des sources fiables, ainsi qu'un accès gratuit au public pour les documents libres de droit; elles garantissent un accès multilingue aux collections; elles certifient l'intégralité et l'authenticité des documents mis en ligne; elles garantissent le maintien dans le domaine public des fichiers numériques et leur conservation, donc leur accès à long terme; enfin, elles refusent l'exclusivité donnée à un seul moteur de recherche dans les modes d'accès aux collections digitalisées.

Cette éthique professionnelle et les compétences des professionnels que nous sommes sont des arguments majeurs. Il faut néanmoins souligner, comme je l'ai fait au début de cet exposé, que ces travaux ne pourront se faire que dans le cadre de collaborations entre bibliothèques, archives et musées au niveau national et international. Dès lors, le choix de la BN de se tourner depuis dix ans vers la collaboration dans des projets européens s'avère la voie adéquate. Elle doit impérativement être renforcée et reconnue comme d'importance majeure pour assurer à la Suisse une place dans l'Europe du savoir et de la culture.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PLACE DE LA SUISSE DANS UNE EUROPE DU SAVOIR ET DE LA CULTURE

Sylvie Perrinjaquet

En guise d'ouverture, pour nourrir vos réflexions, nous aimerions soumettre à votre attention trois réflexions inspirées par notre fonction actuelle de cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports. Nous bornerons notre propos à des considérations générales et politiques sur l'excellence suisse, ses raisons et ses limites.

La mise en œuvre du système de Bologne dans les hautes écoles révèle l'excellence suisse. Bachelor-master-doctorat, crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), assurance-qualité, mobilité des étudiants: le jargon et les composantes du système de Bologne sont connus de tous. La mise en œuvre de ce système a suscité, et suscite encore un peu, des craintes et des résistances: le changement fait peur. Ce sur quoi nous aimerions, nous, au contraire, attirer votre attention, c'est la rapidité avec laquelle notre pays s'est adapté.

La Déclaration de Bologne date du 19 juin 1999. Six ans plus tard, la conférence des ministres européens de l'éducation, réunie à Bergen, en Norvège, les 19 et 20 mai 2005, dresse un bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la réforme de Bologne. Il faut le dire clairement: les appréciations de ce bilan pour notre pays n'ont pas été assez remarquées. Dans tous les aspects évalués, notre pays est très bien noté. L'évaluation globale porte la mention de *very good performance*, et il en va de même des données plus détaillées: *very good* pour l'introduction de la structure d'études échelonnée (bachelor-master); *excellent* pour l'assurance-qualité; *excellent* pour la reconnaissance des diplômes et le système de crédits ECTS. En termes comparatifs, nous sommes très bons: ce n'est, peut-être, pas le discours ambiant dans notre pays, mais c'est la réalité. Il faut, parfois, cesser de nous flageller et de nous lamenter et oser le plaisir de la satisfaction!

On peut voir dans cette excellence une manifestation de plus de notre perfectionnisme pointilleux habituel et il faut bien reconnaître que, souvent, notre pays souffre à un point pathologique du syndrome du bon élève: nous voulons bien faire, faire mieux et plus vite que les autres, être prêts avant même que

cela ne soit nécessaire. Mais à notre sens, cette excellence tient à un facteur essentiel: dans une large mesure, la mise en œuvre du processus de Bologne a été confiée aux universités et aux cantons. Puisque nous réfléchissons aujourd'hui à l'échelle européenne, il faut redire une évidence: dans notre pays, les universités sont et restent des institutions cantonales. Et c'est à ce titre qu'elles sont habituées à faire avec les fluctuations et les incertitudes qui caractérisent l'attitude de la Confédération en matière de réglementation et de financement de la formation et de la recherche dans les hautes écoles.

Les cantons universitaires ont l'habitude de devoir s'adapter à des exigences exogènes, c'est-à-dire fédérales pour l'essentiel. Ils y ont souvent été obligés par le passé, pour maintenir leurs activités de formation et de recherche, pour voir leurs titres être reconnus, pour permettre la libre circulation de leurs étudiants. A cet égard, les exigences de Bologne n'ont pas été autre chose qu'une nouvelle exigence, exogène elle aussi et avec laquelle nos universités ont dû et doivent composer.

«Comment être assez grand pour être fort, tout en restant assez petit pour rester libre?» C'est la question que posait en 1970 Denis de Rougemont, dans *L'Un et le Divers*; c'est la question qui se pose à nous aujourd'hui. D'un côté, depuis quelques décennies, les cantons ne peuvent plus assumer seuls le financement des hautes écoles. Or, depuis quelques années, la Confédération est tentée de limiter, de diminuer ses engagements, sous le couvert d'acronymes bien fédéraux: PAB (programme d'allégement budgétaire), PAT (programme d'abandon des tâches), RPT (réforme de la péréquation financière), «message FRI», sans même parler des *masterplans* divers que l'Etat fédéral peut élaborer.

Mais, en même temps, nous sommes convaincue que l'efficacité passe par une certaine exigence de proximité. A travers leurs universités, ce sont les cantons qui abritent les lieux privilégiés de la formation, de la recherche et de l'innovation. Les initiatives doivent partir d'en bas: les collaborations doivent être voulues par les institutions concernées. Elles peuvent, certes, être suggérées, plus ou moins vivement, par l'Etat fédéral. Mais si elles sont ordonnées, si elles résultent simplement d'arbitrages budgétaires, elles n'auront qu'un seul effet: transformer les hautes écoles en bureaucraties réglementant de manière uniforme tous les détails de l'activité humaine. A titre personnel, nous doutons qu'il soit possible de réglementer la capacité d'innover, d'inventer, de créer, de comprendre...

Nécessité de maintenir un ancrage cantonal au système et impossibilité de financer le système à l'échelon régional, cantonal: pour sortir du dilemme, chacun doit et devra faire un peu de chemin, et le terme de «confiance» nous paraît ici central. Les cantons, de leur côté, devraient admettre qu'il peut arriver que les mesures de réorganisation fédérales visent, parfois, l'excellence, au lieu de soupçonner toujours l'Etat fédéral de vouloir procéder à des reports de charges ou à des réaffectations de subventions au profit de tâches assumées entièrement par le même Etat fédéral. De son côté, l'Etat fédéral doit, plus qu'aujourd'hui, engager les moyens dont il dispose de façon transparente et sans bureaucratie excessive. Il faut faire confiance aux cantons et, surtout, aux institutions, aux chercheurs, à ceux et celles qui inventent, qui créent des emplois, transmettent et enrichissent la connaissance.

Ceux d'entre vous qui en ont la curiosité liront ou reliront les volumes de *l'Histoire de l'Université de Neuchâtel*. Ils y verront combien les étudiants, jusqu'à la Première Guerre mondiale, circulaient d'un pays à l'autre: une formation universitaire se faisait rarement dans une seule université et les Etats ne protégeaient pas, comme aujourd'hui, les titres de leurs universités contre ceux des autres pays. En fin de compte, ce que nous devons finir de reconstruire, en Europe, c'est ce qui a existé jusqu'à la Première Guerre mondiale au moins: une très libre circulation des étudiants d'une université européenne à l'autre et l'absence de protectionnisme des titres académiques nationaux.

Si la Suisse peut jouer un rôle dans la construction de l'Europe du savoir, de l'Europe des universités, c'est, à notre sens, en montrant que le succès d'un système est lié à la liberté qu'il laisse aux régions, aux universités qu'il entend régir. La qualité de la formation, l'innovation, la créativité ne s'ordonnent pas, ne s'organisent pas. Ils ne seront jamais le fruit de procédures de contrôle, de règles administratives. Alors, faisons-nous confiance et permettons à celles et ceux qui inventent, créent des emplois de transmettre dans l'intérêt général de la place suisse dans une Europe du savoir et de la culture.

ÉCHANGES AU QUOTIDIEN: LA SCÈNE ARTISTIQUE BERLINOISE DU POINT DE VUE SUISSE

Catherine Scharf

Je vous propose un aperçu de l'importance de la culture dans la nouvelle capitale d'Allemagne et une vue de la présence culturelle suisse sur place, ainsi qu'un aperçu des activités de la Division Culture de l'Ambassade de Suisse à Berlin, qui agit en tant que centre de compétences au service des institutions et artistes suisses et de leurs partenaires allemands. L'Allemagne est considérée par beaucoup comme le plus important partenaire culturel de la Suisse et Berlin s'affirme de plus en plus comme une nouvelle capitale culturelle d'Europe, faisant preuve d'un pouvoir d'attraction international, internationalité qui attire les créateurs suisses dans tous les domaines d'expression artistique. Ainsi que l'a dit Roger Schawinski, à l'époque où il était directeur de la chaîne de télévision Sat1 à Berlin: «Berlin entwickelt sich so ganz nebenbei zur kulturellen Hauptstadt für die Schweiz»¹.

Quelques chiffres donneront une idée du dynamisme de l'économie culturelle à Berlin: en 2006, 17 millions de touristes ont visité la capitale allemande et une grande partie d'entre eux ont consommé de l'offre culturelle (concerts, opéras, musées, galeries) et ont visité des expositions temporaires, des foires d'art et de création contemporaine, des festivals... L'industrie du tourisme table sur le développement culturel de la ville, en dépit même de la difficile situation budgétaire: Berlin est très endettée et doit faire face à un gigantesque service de la dette. La Ville de Berlin ne consacre que 2% de son budget global de 21 milliards d'euros pour la culture, ce qui correspond à 380 millions d'euros².

De ces 380 millions, 206 sont déjà réservés pour les théâtres et les trois opéras, 53 millions vont aux musées, bibliothèques, cinémathèques, etc., 30 millions vont à la musique, dont 13 millions pour l'orchestre philharmonique, 2 millions vont aux maisons littéraires, pour ne nommer que les plus gros postes budgétaires. Une fois versées toutes ces subventions institutionnelles et «patrimoniales», il ne reste plus que 3,9 millions pour les requêtes des artistes indépendants, pour la scène libre, «die freie Szene». Cet argent est attribué selon des critères et une stratégie précise (par exemple soutien à la danse contemporaine, aux créations théâtrales indépendantes, à des projets interculturels avec des populations de migrants, soutien aux femmes artistes, échanges internationaux, etc.). A cette somme s'ajoute le budget de la «Hauptstadtkulturfonds», le fonds

culturel pour la capitale. Ce sont 10 millions d'euros que la Ville de Berlin gère pour l'Etat fédéral et qui permettent d'amener à la capitale allemande de grandes manifestations culturelles, dans tous les domaines artistiques, afin de rendre cette ville particulièrement attrayante pour les visiteurs du monde entier.

Tout ce secteur culturel est en plein essor depuis la réunification et crée un climat d'ébullition permanente, renforcé par une ambiance de fête et de célébrations populaires, entretenu par les autorités. Berlin est passé maître en l'art d'organiser et de gérer la logistique d'événements de masse en plein air (marathon, Love Parade, Christopher Street Day, les «publics viewings» pendant la Coupe du monde de football en 2006, etc.). Il y a comme une surenchère et une concurrence permanentes, un «cannibalisme», une frénésie vers l'avant qui finit par privilégier l'image, l'éclat et la renommée sur le contenu. Mais peu importe, c'est à Berlin qu'il faut être....

Aux activités artistiques et culturelles traditionnelles, (théâtre, littérature, musique, arts visuels, danse, arts plastiques), il convient d'ajouter tout le domaine de la création urbaine dans les branches du design, du film, de l'architecture, des nouveaux médias.

C'est ainsi que dans cet environnement propice de très nombreux artistes, intellectuels et créateurs suisses choisissent de venir à Berlin pour y réaliser des projets, pour des engagements professionnels, pour étudier, pour tenter leur chance.... La langue allemande n'est plus une raison suffisante pour venir, ou pour ne pas venir, et les artistes romands se sentent également très à l'aise dans un milieu qui s'est fortement globalisé depuis la chute du Mur, puisque sont venus s'installer à Berlin des Américains, des Chinois, des Japonais, des Français, des Russes, ainsi que de très nombreux ressortissants de tous les nouveaux pays membres de l'Union européenne (UE). Le centre de l'Europe semble ainsi s'être déplacé et Berlin constitue désormais une porte d'entrée vers tous les pays de l'Est, vers la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et vers les Pays baltes.

C'est ainsi que l'on trouve à Berlin une vingtaine d'instituts culturels étrangers, européens pour la plupart. Vous pourrez entre autres visiter les instituts culturels espagnol, catalan, français, grec, italien, slovaque, tchèque, hongrois, roumain, bulgare, polonais, finlandais, britannique, autrichien, aux côtés de grandes sections culturelles d'ambassades comme celles des Etats-Unis, du Canada, de la France, de la communauté des pays scandinaves, du Japon et de la Corée du Sud, par exemple, qui tiennent également à marquer une présence dans la

capitale allemande. Je dois souligner aussi la présence d'un grand Institut Goethe, qui sert à la fois de centre d'apprentissage de la langue allemande pour les étrangers et d'organe de lobbying auprès du Parlement.

La Suisse n'a pas d'institut culturel à Berlin, et n'a pas l'intention d'en créer un. Pro Helvetia vient justement d'ouvrir un bureau à New Delhi et planifie d'en ouvrir un autre à Shanghai en 2010. Ceci ne veut toutefois pas dire que nous ne nous inquiétions pas d'une présence fédérale suisse à Berlin.

Au niveau fédéral suisse, bien qu'il n'existe pas de stratégie concertée et que cela conduise à une dispersion des efforts, des montants non négligeables financent et cofinancent d'innombrables projets culturels dans toute l'Allemagne. C'est ainsi que Pro Helvetia a consacré en 2005 environ 1,1 million de francs (sur les 15 millions alloués aux projets à l'étranger) à 200 requêtes concernant des projets réalisés en Allemagne. Swiss Films, pour sa part, soutient plusieurs festivals importants en Allemagne en concentrant surtout ses efforts sur la présence suisse à la Berlinale (en février à Berlin). Le Centre de compétence pour la politique étrangère culturelle du DFAE soutient quant à lui les projets de la Francophonie et les projets culturels ayant un objectif de politique étrangère. Enfin, l'organisme Présence Suisse, qui considère l'Allemagne pays prioritaire, a soutenu des projets de promotion de l'image de la Suisse et de networking – au sens large – pour un montant d'environ 350'000 francs en 2005.

D'innombrables partenariats existent au niveau des institutions culturelles – tant privées qu'officielles – entre les deux pays, tissant depuis longtemps un dense réseau de relations privilégiées, à forte valeur ajoutée, bien impossible à chiffrer. En ce qui concerne la Ville de Berlin, il convient de mentionner l'engagement d'environ quinze cantons, plusieurs villes et fondations culturelles, qui entretiennent seize ateliers-logements pour boursiers dans différents domaines artistiques et culturels, dans des conditions que nous envient les ambassades et les instituts culturels étrangers sur place; le coût global annuel est estimé à environ 1 million de francs pour une quarantaine de boursiers par an. Cet engagement contribue fortement à la bonne image et au capital de sympathie dont jouit la Suisse à Berlin. Quels sont les cantons, les villes et les fondations qui s'engagent ainsi?

Ce sont par exemple le canton de Zürich, qui met à disposition d'écrivains un petit appartement; les cantons de Genève et de Fribourg, qui se partagent un appartement pour des artistes plasticiens; Bâle-Ville et Bâle-Campagne; le

canton d'Argovie, qui finance deux appartements, un pour les arts visuels avec un grand atelier, un pour la littérature; les cantons de Neuchâtel, de Schaffhouse, du Valais – le plus ancien exemple étant celui du canton de Zug, qui le premier a pensé à offrir à ses artistes un atelier en résidence, tout de suite après la chute du Mur. Le plus récent (et le plus beau) est géré par les services culturels des villes de St. Gall, Thoune et Winterthur. Les six cantons de Suisse centrale se partagent également un appartement. La fondation Landys & Gyr a quant à elle quatre appartements, pour des artistes suisses ou étrangers, en général en provenance d'Europe de l'Est, et la fondation Think Tank Thurgau offre un appartement aux artistes originaires de Thurgovie.

Cet exceptionnel engagement des cantons, villes et fondations constitue la preuve qu'un séjour à Berlin est une chose très convoitée par les artistes suisses. Si la Confédération et les cantons offrent depuis longtemps des ateliers en résidence à Paris, New York, Londres ou Barcelone, il n'y a qu'à Berlin que l'offre ait pris cette dimension extraordinaire: une moyenne de 40 boursiers par an, c'est un chiffre qu'aucun autre pays ne peut avancer. A la mise à disposition d'un logement, d'un atelier, s'ajoute une bourse dont la valeur est en général calculée de façon à pouvoir non seulement vivre à Berlin, mais aussi continuer à couvrir les frais fixes en Suisse, et dans certains cas une exposition. Pour des raisons d'économies, l'Office fédéral de la culture a malheureusement dû fermer, en octobre 2005, ses ateliers de New York et de Berlin – ce dernier avait été ouvert en 1994. C'est fort dommage, car le niveau des artistes ayant bénéficié d'un séjour à Berlin – Gianni Motta, Emmanuelle Antille, Costa Vece, Schwinger & Moser, Vittorio Santoro, pour ne nommer que les derniers – était une référence de qualité.

En conclusion, j'aimerais revenir sur l'interrogation de notre colloque, «Quelle place pour la Suisse dans une Europe du savoir et de la culture?». Dans la thématique que j'ai abordée, c'est-à-dire les relations culturelles entre la Suisse et Berlin, je voudrais souligner que la Suisse a pris une place non négligeable dans la capitale de notre plus grand voisin et cette présence continue à prendre de l'ampleur. Nous estimons à plus de 2000 le nombre de Suisses actifs d'une façon ou une autre dans le monde culturel et académique. Le temps qui m'est imparti aujourd'hui ne me suffit malheureusement pas pour traiter plus spécifiquement du «savoir», des sciences et parcours académiques, sur lesquels il y aurait aussi beaucoup à dire.

Dans mon travail, il me tient à cœur de promouvoir et de profiler les formidables atouts dont la Suisse dispose, avec cette profusion d'artistes, créateurs et in-

tellectuels qui enrichissent le quotidien de Berlin et qui contribuent indéniablement à la fois au rayonnement culturel de notre pays et à celui de cette nouvelle ville d'Europe – ce n'est pas tous les jours que l'on construit une nouvelle ville dans notre vieille Europe.

Tout ceci étant donné, je m'inquiète quelque peu de cette mode qui veut que l'on démantèle en Europe pour délocaliser vers la Chine ou l'Inde. Non pas que nous n'ayons pas besoin d'être présents là-bas. Certainement nous devons aussi y marquer une présence, mais les efforts à déployer apparaissent disproportionnés au regard des chiffres: plus d'un milliard d'habitants en Inde, dont 15 millions à New Delhi, 1 milliard 350 millions d'êtres humains en Chine, et 20 millions d'entre eux à Shanghai... Pour l'instant, les efforts consentis au niveau des relations culturelles ne peuvent que rester faibles et se concentrer sur les élites; les résultats restent à prouver et ne devraient pas être conditionnés à un affaiblissement de l'investissement en Europe. Il me semble que nous – pays européens, cultures européennes – ayons tout à gagner en continuant à investir dans le réseau déjà bien rodé de nos relations culturelles avec les Etats membres de l'UE en général, et en particulier avec nos grands voisins, dont l'Allemagne.

1 In: *Das Magazin, Tagesanzeiger*, 13-2006.

2 Source: Berlin Senatsverwaltung für Kultur, octobre 2006.

